



DISCOURS DU PRESIDENT DE LA PF
Représenté par la Vice-Présidente de la PF
Jeudi 24 Octobre 2024
A l'APF – 8h
Journée internationale des Nations Unies
(5 minutes)

Monsieur le Haut-Commissaire de la République en Polynésie française,
Monsieur le Président de l'Assemblée de la Polynésie française,
Mesdames et Messieurs les Parlementaires,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Monsieur le Président de la commission permanente,
Mesdames et Messieurs les Représentants à l'Assemblée de la Polynésie française,
Mesdames et Messieurs les représentants des différents corps consulaires en Polynésie française,
Mesdames et Messieurs,
Chers invités,

Je vous adresse mes salutations les plus respectueuses et m'excuse de l'absence de notre Président, retenu par des engagements urgents. C'est donc avec honneur et humilité que je prends la parole en cette Journée internationale des Nations Unies, ici, à l'Assemblée de la Polynésie française.

Aujourd'hui, à la Présidence de la Polynésie française-Maohi Nui, nous avons procédé à la levée du drapeau onusien, un geste hautement symbolique qui témoigne de notre engagement sincère aux côtés des Nations Unies et de notre attachement aux idéaux de paix, de solidarité et de respect des droits des peuples.

Aujourd'hui, nous célébrons en effet la création de l'Organisation des Nations Unies, fondée le 24 octobre 1945 à San Francisco, dans le but de prévenir de nouvelles guerres mondiales et de promouvoir la paix, la sécurité, et la coopération internationale. L'ONU est née des cendres de la Seconde Guerre mondiale, lorsqu'un besoin pressant de solidarité entre les nations s'est fait sentir pour assurer un avenir plus pacifique. À sa création, elle comptait 51 membres fondateurs, et elle rassemble aujourd'hui 193 États membres. Cependant, l'ONU n'est pas refermée sur les seuls États membres. Elle accorde également une place importante aux Observateurs permanents, comme les organisations intergouvernementales, dont le Forum du Pacifique ou la Communauté du Pacifique, et les institutions spécialisées.

Depuis 1992, la Polynésie française est membre associé de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP). La CESAP est une commission régionale des Nations Unies, créée en 1947 et basée à Bangkok, en Thaïlande. Elle regroupe 53 États membres et 9 membres associés, dont la Polynésie française. Ce statut, acquis lors de la session annuelle de Pékin, nous permet de prendre part aux discussions régionales et de partager notre vision du développement durable, tout en bénéficiant du soutien de la communauté internationale pour relever nos défis économiques, sociaux et environnementaux. De plus, ce statut nous offre l'opportunité d'être invités en tant qu'observateurs à des négociations



internationales cruciales, comme celles sur la biodiversité marine au-delà des juridictions nationales (BBNJ) et le Traité international sur la pollution plastique, en cours de négociation. Ces discussions sont d'une importance capitale pour la gestion de nos ressources marines et la protection de nos océans, qui constituent le cœur de notre patrimoine.

En tant que territoire engagé, la Polynésie française s'efforce de réaliser les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) onusiens. Le rapport 2023 sur le suivi des ODD en Polynésie est en phase d'achèvement. Il met en lumière nos avancées, mais aussi les défis qui demeurent. De l'accès à une éducation de qualité à la lutte contre le changement climatique, en passant par la préservation de notre biodiversité unique, chaque ODD représente pour nous une promesse à tenir.

La Polynésie française-Maohi Nui s'exprime également au sein du « C24 », ou « comité spécial de décolonisation », et de la quatrième commission de l'ONU en charge de la décolonisation. La résolution de cette noble Assemblée de la Polynésie française demandant la réinscription du territoire sur la liste des pays à décoloniser le 18 août 2011 a marqué un tournant dans les relations entre la Polynésie française et la communauté internationale, en réaffirmant le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et en appelant à un dialogue avec la France pour une évolution institutionnelle concertée. Cette démarche a finalement abouti à la réinscription officielle de la Polynésie française sur la liste des territoires non autonomes à décoloniser le 17 mai 2013 par l'Assemblée générale des Nations Unies.

Depuis cette date, nous poursuivons nos efforts pour voir ces aspirations se concrétiser, dans un cadre où la dignité de notre peuple et la reconnaissance de notre histoire trouvent pleinement leur place. Cet acte de réinscription, loin d'être une fin en soi, a posé les bases d'un dialogue constructif avec la communauté internationale, renforçant notre détermination à bâtir un futur fondé sur le respect de notre identité et de nos choix.

Par ailleurs, nous nous préparons activement à la troisième Conférence des Nations Unies sur les Océans (UNOC3), qui se tiendra à Nice en 2025. Cet événement majeur sera l'occasion de réaffirmer notre attachement à la protection de nos océans, "Moana Nui a Hiva", et à la préservation de notre patrimoine naturel pour le bien-être de notre planète et des peuples océaniques. Nous comptons y porter la voix de la Polynésie française et celle du « Continent Bleu Pacifique », pour rappeler l'importance de la gestion durable de nos ressources marines.

Cette journée des Nations Unies est l'occasion de réaffirmer notre confiance en la coopération internationale et en la solidarité entre les peuples. Nous croyons fermement que chaque territoire, même le plus petit, a une contribution à apporter à la paix et au développement global. En tant que Maohi, nous portons fièrement notre culture, notre identité et notre aspiration à un avenir où nos droits sont pleinement respectés.

Je vous remercie de votre attention et vous réitère nos salutations les plus chaleureuses en cette journée de célébration des Nations Unies. Maururu roa.